



Dans la vie d'une commune, la nouvelle année est souvent l'occasion de donner de la visibilité sur la gestion et les projets qui seront réalisés dans l'année et celles à venir. C'est annoncer parfois des changements d'organisation générale ou également d'ordre administratif et comptable au sein

Moussy, fort heureusement, ne déroge pas à la règle.

Sur le plan comptable, la mise en place de la nomenclature appelée M57 coïncide avec ce début d'année. Le plan comptable utilisé jusqu'à présent s'appuyait sur la nomenclature M14. Notre commune (parmi d'autres) sert de pilote dans ce projet mené par la DGFIP (Direction Général des Finances Publiques) dont l'utilisation sera étendue à l'ensemble des communes en 2024.

Dans le domaine administratif, la numérisation totale de l'État Civil vient d'être achevée. Les secteurs de l'administration et financier sont pratiquement numérisés.

Pour une commune de la taille de la nôtre, cette réalisation est à souligner.

Seule la gestion du cimetière (plan et concessions) demeure en mode papier. Mais si le projet de son aménagement se concrétise dans le cadre d'un nouveau contrat rural (voir ci-dessous), sa gestion sera également dématérialisée.

Cela ne signifie pas pour autant que l'humain aura disparu de la maison commune, bien au contraire. Notre secrétaire de mairie, Anne MEUNIER sera bien présente et œuvrera auprès des administrés. Espérons que sa fonction soit maintenue pendant de nombreuses années encore. La machine, même informatique, ne peut, ne doit être qu'un ou-



Anne MEUNIER - Secrétaire de mairie

til au service de l'humain et ce, notamment dans les collectivités locales. C'est une erreur de penser qu'il pourrait être son remplaçant.

Un jeune moussyacois à l'honneur

Il n'a que 11 ans et il vient de remporter le 1er prix d'écriture organisée par le Conseil Départemental du Val d'Oise, catégorie Benjamin. Bravo à Rayan LAHMIDI dont la famille est installée dans notre village depuis 8 ans.

En savoir plus https://moussy.fr/a-la-une/un-jeunemoussyacois-laureat-du-concours-decriture-departemental/



Rayan LAHMIDI

La mairie est ouverte au public chaque $(\frac{1}{2})$ samedi de 10 h à 12 h.

Plus d'informations sur www.moussy.fr

Laisser un message sur le répondeur au 01 30 27 20 14 Envoyer un courriel: mairie@moussy.fr



LETTRE D'INFORMATION

Hommage à M. BIRAN, instituteur de l'école communale de Moussy



M. Serge BIRAN a été le

dernier instituteur de l'école primaire de la commune où il exerça cette fonction de 1969 à 1981 soit un an avant sa fermeture définitive. En savoir plus: https://moussy.fr/actualite/hommage-a-monsieur-serge-biran-instituteur-de-lecole-communale-de-moussy/.

Décès d'une autre personnalité du village

Mme Michèle MASY, dont la famille est moussyacoise depuis de très nombreuses années est décédée en octobre 2021. Elle était âgée de 89 ans.

Et celui de l'ancienne directrice de l'école maternelle intercommunale de Gouzangrez

Un peu plus tôt dans l'année 2021, nous apprenions avec une très grande tristesse le décès de France-Line MARCHON, ancienne directrice à la retraite de l'école maternelle intercommunale de Gouzangrez, survenu suite à un dramatique accident de la route sur la RD 43.

Projets - Études - Acquisitions

Les projets ne manquent pas. Le montage d'un nouveau contrat rural est en cours.

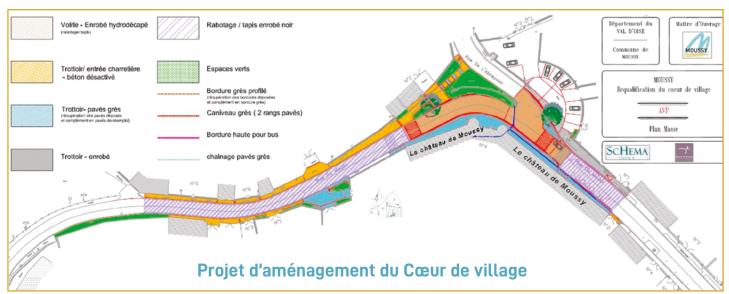
Mise en place d'un nouveau contrat rural

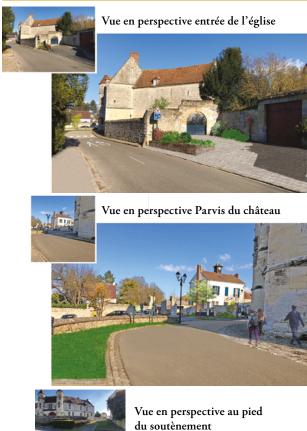
Pour rappel, ce contrat consiste à réaliser des travaux d'investissements cofinancés dans le cadre d'une convention tripartite entre la Région Ile-de-France, le Département du Val d'Oise et la commune. Subventionnés à 70 % du montant total, ces travaux permettent à notre commune de pouvoir bénéficier d'une aide indispensable en vue de la réalisation de projets conséquents.

Le contrat rural comprend les travaux identifiés en 2021 :

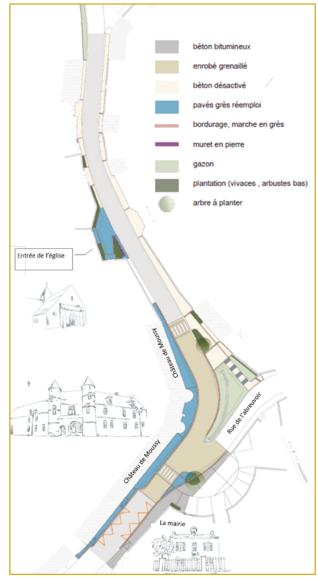
- · L'aménagement du cœur du village.
- L'aménagement du cimetière et de ses abords.

L'étude globale de faisabilité a été réalisée l'an dernier et validée par le conseil municipal en juillet 2021. Elle a fait l'objet de 2 réunions publiques.











Projet d'aménagement du cimetière



D'autres informations sur le site Internet moussy.fr



L'espace central et le colombarium



L'entrée piétonne depuis le parking et le jardin du souvenir

D'autres projets en cours

• L'étude d'aménagement de la maison communale au 1 impasse Gabriel Carbon

Il est encore trop tôt pour connaître le résultat de cette étude qui proposera 5 scénarios. Pour aider le conseil municipal à en retenir un qui réponde au mieux à la capacité d'investissement de la commune et en tenant compte du souci démographique actuel du village, une étude financière viendra compléter l'étude architecturale réalisée par SOLIHA - acronyme de Solidaires pour l'habitat, association du secteur de l'amélioration de l'habitat. L'objectif recherché est d'établir un plan financier conduisant à un juste équilibre. Subventions et loyers doivent couvrir le coût total des travaux, qui, à n'en point douter, sera conséquent au regard des finances de la mairie.

Veiller à l'augmentation de la population du village est primordial. L'apport de nouveaux logements, si cette étude aboutissait favorablement, permettrait alors de répondre partiellement à cette nécessité.

• La pose du portail à l'entrée du jardin de la mairie

La subvention au titre d'une dotation d'équipement des territoires ruraux — DETR, a été accordée par la Préfecture en 2021 à hauteur de 60 %. Ces travaux n'ont pas été réalisés sur l'exercice précédent en raison du problème d'approvisionnement des matériaux nécessaires.

• La réalisation d'une stèle en souvenir des Morts pour la France

Lors de la réunion de conseil municipal qui s'est tenue le 8 juin 2021, une délibération a été prise pour que soit érigée au jardin de l'église, une stèle et plaque commémorative en mémoire des Morts pour la France de la commune.

Celle-ci s'accompagnera de la rénovation de la tombe du soldat PARIS enterré au cimetière. Un dossier de demandes de subventions va être déposé dans ce sens prochainement.



Exemple de stèle envisagée

Une obligation morale

Déjà évoqué dans d'autres publications, la loi de février 2012, précise que "lorsque la mention "Mort pour la France" a été portée sur l'acte de décès, l'inscription du nom du défunt sur le monument aux morts de sa commune de naissance ou de dernière domiciliation ou sur une stèle placée dans l'environnement immédiat de ce monument est obligatoire".

À ce jour, 64 % des foyers moussyacois ont souscrit un abonnement à la fibre optique,

ce qui représente un très bonne performance en comparaison avec le taux moyen national de 47%. Celui du territoire de la CCVC s'élève à 52%.



En ces temps de pandémie de covid-19 et le recours au télétravail de nombreuses personnes, disposer de cette technologie est fortement appréciable.

En savoir plus https://moussy.fr/actualite/a-la-memoire-des-moussyacois-morts-pour-la-france/

Acquisition de parcelles

- Un ancien jardin à l'entrée du village
- Une parcelle humide proche de l'étang communal au lieudit "la fontaine du bellay"

Pour ces acquisitions, une aide financière à hauteur de 80 % du montant total a été octroyée par le parc naturel régional du Vexin français -PNRVF en 2020.





L'école maternelle intercommunale de Gouzangrez

Certains d'entre vous l'ignorent peut-être, mais notre commune (ainsi que celles de Commeny, Gouzangrez et du Perchay) adhère depuis 1993 au Syndicat Intercommunal d'Animation Rurale -SIAR- dont le rôle est de gérer l'école maternelle située dans la commune de Gouzangrez. Monsieur Jean-Pierre RADET, ancien maire de la commune voisine Commeny, occupait la fonction de

Président depuis la création du syndicat en 1980. Il a œuvré avec une grande implication tout au long de ces années pour que l'école vive. Lors du renouvellement des conseils municipaux en 2020, c'est un moussyacois qui a été élu à cette fonction. En effet, le maire de Moussy est depuis cette date à la tête du comité syndical qui comporte en outre 2 membres du conseil municipal, Élise MÉNARD et Séverine PICARD.

Des travaux de rénovations relativement conséquents viennent de se terminer à l'école. D'un montant total de 24500 € HT, ceux-ci ont été en partie financés par l'obtention de subventions du Département et de la Préfecture à hauteur de 70 %, le solde étant à la charge du SIAR. Le budget du syndicat est composé essentiellement de la participation financière des communes qui, chaque année, financent son fonctionnement et ses investissements par le paiement de cotisations au prorata du nombre d'habitants de chacune d'entre elles.

C'est avec grand plaisir que nous vous présentons cette école rurale dirigée par Madame Isabelle DUCELLIEZ.

Pour en savoir plus : https://moussy.fr/a-la-une/lecole-maternelle/

Départ à la retraite de notre agent communal

Après 10 ans à la mairie de Moussy, Claude LEPERT prendra sa retraite le 31 mars prochain pour un repos bien mérité.

Nous n'avons pas trouvé de remplaçant pour le moment. Le poste à pourvoir sera proposé à temps partiel (mi-temps). Pour rappel, une convention a été signée avec la commune de Boissy l'Aillerie et son maire Michel GUIARD en 2017. Cette aide précieuse a permis de diminuer les charges salariales du budget communal.

En attendant un futur recrutement, la mairie examine la possibilité de sous-traiter les travaux d'entretien à une société spécialisée dans les espaces verts.



Claude LEPERT - Octobre 2021

Notre village doit continuer à exister



Bien vivre ensemble! Place devant l'entrée de la maison de village - samedi 16 octobre 2021. Accueil des nouveaux habitants

La population communale décroît toujours. En effet, officiellement Moussy compte 121 habitants au 1^{er} janvier. Dix ans plus tôt, notre village en possédait une trentaine de plus.

Pour faire perdurer dans notre village indépendance et liberté dont elle peut encore bénéficier dans la conduite de projets, qu'ils soient en cours ou en étude, il est primordial que les moussyacois s'impliquent dans la vie communale et participent – encore davantage – aux nombreuses activités proposées par le foyer rural et la mairie.

L'édition 2021 d'un noël à Moussy 2021 telle qu'elle avait été préparée avant la dégradation du contexte sanitaire liée à la covid-19, témoigne de la volonté de notre foyer rural et de la mairie d'aller dans ce sens.

En savoir plus : https://moussy.fr/actualite/un-moment-de-convivialite-pour-se-retrouver-et-faire-connaissance-avec-les-nouveaux-arrivants/

